rejeté

SÉNAT

le 27 juin 1985

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE

portant règlement définitif du budget de 1983.

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 27 juin 1985.

Le Président,

Signé: ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7° législ.): 1^{re} lecture: 2562, 2639 et in-8° 786.

Commission mixte paritaire: 2798.

Nouvelle lecture: 2742, 2802 et in-8° 828.

Sénat: 1^{re} lecture: 300, 323 et in-8° 118 (1984-1985).

Commission mixte paritaire: 393 (1984-1985).

Nouvelle lecture: 411 et 433 (1984-1985).